



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 1 : autoriser les demandes de subventions au profit de la Communauté des Communes de Haute Saintonge et approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires*).

Le Président de la communauté des Communes décide de signer :

- Avec le Département de Charente-Maritime, une convention n°2025-17 3-4-1, relative à la réalisation d'une action d'insertion en faveur des bénéficiaires du rSa, octroyant une participation du Département de 61 200 €.

Fait à Jonzac,

Le :- 4 AVR. 2025

Le Président
Claude BELOT

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex